Ecrit par Echo du Mardi le 7 septembre 2021

VILLE DE SORGUES

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 7 septembre 2021 sous réserves d'incidents

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 septembre 2021

COMMUNE DE SORGUES – DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
ARRETE DE PRESOMPTION DE BIEN SANS MAÎTRE

Le Maire informe ses Administrés que par arrêté en date du 23 août 2021, visé par la Préfecture de Vaucluse, le 26 août 2021 :

-Le garage lot 689 situé au bloc 4 devant le Bâtiment L ;

de la copropriété des Griffons, édifié sur les parcelles cadastrées DV53, 47,48 et BB 119 et 24, est présumé sans maître et qu'il est susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la Commune au sens de l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.
Un exemplaire de cet arrêté est affiché dans le hall du Centre Administratif de Sorgues situé Route d'Entraigues.
Toute personne intéressée, peut consulter cet acte en se présentant au Service Foncier Patrimoine, situé au Centre Administratif de Sorgues, aux jours et heures habituels d'ouverture du service.
Le Maire, Thierry LAGNEAU
3951828

Publié le 07/09/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !